



Document strictement personnel, concernant l'imposition de Mlle Amandine HUBERT, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS				
Total des salaires et assimilés	Vous			
Déduction 10 % ou frais réels	39 543			
Salaires, pensions, rentes nets	-3 954			
	35 589			35 589
REVENU BRUT GLOBAL				35 589
... REVENU IMPOSABLE ...				35 589
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME				5 110
REDUCTIONS D'IMPÔT	Déclaré	Retenu	Réduction	
Dons : personnes en difficulté	60	60	45	
Dons aux oeuvres	120	120	79	
Invest. locatifs (reports Scellier - Taux 25 %)	1 083	1 083	271	
Invest. locatifs (loi Scellier)	39 000	4 333	1 083	
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPÔT				-1 478
Impôt sur le revenu net avant corrections				3 632
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS				3 632
Intérêts prêt habitation principale				
Montant déclaré	4 700	Retenu	3 750	
Montant du crédit d'impôt calculé				- 750
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de				= 2 882
Votre taux d'imposition est de :				8,10 %

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				35 589
.....				
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES				
Investissements SCCELLIER (Réduction au taux de 25 %)				
Investissements à reporter en 2012 (revenus 2011)				4 333
Investissements à reporter en 2013 (revenus 2012)				4 333
Investissements à reporter en 2014 (revenus 2013)				4 333
Investissements à reporter en 2015 (revenus 2014)				4 333
Investissements à reporter en 2016 (revenus 2015)				4 333
Investissements à reporter en 2017 (revenus 2016)				4 333
Investissements à reporter en 2018 (revenus 2017)				4 333
Investissements à reporter en 2019 (revenus 2018)				4 333
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des				

LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE

C

1,00

SITUATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES ENFANTS MARIÉS PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES NOMBRE DE PARTS

RESIDENCE EXCLUSIVE RESIDENCE ALTERNÉE



Document strictement personnel, concernant l'imposition de Mlle Amandine HUBERT, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

SUITE DE VOTRE AVIS

cotisations d'épargne retraite versées en 2011, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2012 est de :

Plafond calculé sur les revenus de 2010

PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2011

**Vous
3 559**

3 559

PAGE 2/2